



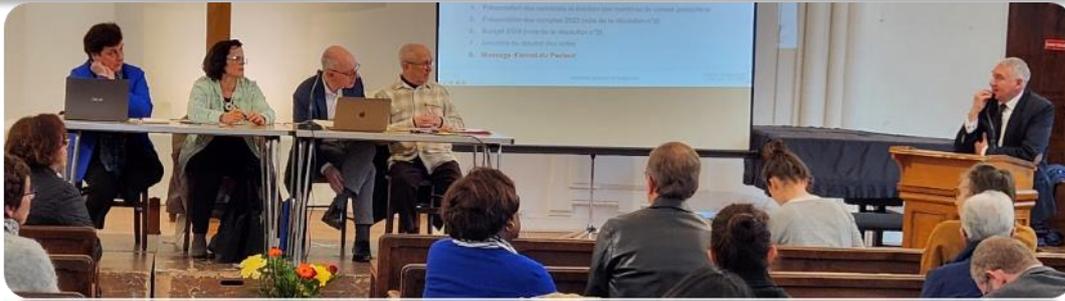
# Vivre Ensemble À BATIGNOLLES

Sommaire

Mars 2025 - n° 190

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 23 MARS 2025 CULTE À 10H, SUIVI DES ASSEMBLÉES

Édito	1
Activités Jeunesse et adultes	2
Événements	3
Assemblée Générale Entraide	4-6
AG Association culturelle EPUB	7-11
Batignollescope	12-13
Parcours biblique	14
Portrait	15
Agenda - Dans nos familles	16



### ÉDITO

### Vivre ensemble ?

L'année 2024, que nous évoquions déjà dans une précédente édition du VEAB comme un temps de transition, s'est affirmée comme une véritable opportunité de renouveler l'élan de notre communauté des Batignolles. Ce fut en effet la première année entière de ministère pour notre Pasteur, Bruno GAUDELET, qui, après son arrivée officielle au cœur de l'été 2023, a insufflé une nouvelle dynamique. Cette année fut également celle du renouvellement considérable du Conseil Presbytéral, un signe évident que l'Église est un corps vivant, en perpétuelle évolution, avec des départs et de nouveaux arrivants.

L'énergie et le dynamisme de notre Pasteur ont rapidement porté leurs fruits. En tant que responsable du Ministère de la Parole et des Sacraments, il s'est pleinement investi dans ses missions : prédication, sessions d'études bibliques et théologiques, catéchèse.

De nouveaux formats de culte ont été proposés. Certains dimanches, des Cultes « Concerts » ont permis d'unir la Parole et la musique dans un même souffle, pour élever l'âme de manière complémentaire. En d'autres occasions, ils ont pris la forme de Cultes « Débats », permettant d'accueillir l'historien Jean-Daniel Roque, spécialiste du droit des associations culturelles et l'exégète

Daniel Marguerat, qui a partagé avec nous ses réflexions profondes sur l'Apôtre Paul.

Les cafés théologiques et les veillées chants et guitare, organisés le jeudi soir, témoignent également de cette nouvelle impulsion qui traverse notre Église. C'est toujours un plaisir d'y participer, d'y découvrir de nouvelles perspectives et de s'enrichir collectivement.

Cependant, la question mérite d'être posée : vivre ensemble à Batignolles se résume-t-il simplement à « être ensemble à Batignolles » ? De nombreux bénévoles consacrent de leur temps, leur énergie et leur enthousiasme pour animer et faire vivre notre paroisse au quotidien. Ils sont ceux qui rendent possibles les multiples activités qui en font un lieu de communion, de partage et de témoignage.

Vivre ensemble, c'est bien plus que se rassembler. C'est également œuvrer ensemble, tisser des liens, bâtir des ponts et faire vivre la fraternité dans toute sa richesse.

Si vous en doutez encore, je vous invite à plonger dans le portrait émouvant de la regrettée Violette Ledoux, qui, après une vie entière consacrée à notre Paroisse, nous a quittés en 2024. Son histoire incarne parfaitement ce que signifie vivre pleinement l'Église dans une démarche d'engagement et de partage.



### Contacts

Eglise protestante unie de Paris-Batignolles  
44, bd des Batignolles - Paris 17e  
Tél. 01 43 87 69 49  
templesbatignolles@gmail.com  
Culte tous les dimanches à 10h30

Pasteur : Bruno GAUDELET  
bruno.gaudelet@epudf.org

### Secrétariat

lundi au vendredi : 14h - 17h30

### Bureau du Conseil Presbytéral

Président : Bertrand Coustaury  
Vice-présidente : Lucile Larange  
Trésorier : Bernard Scotto  
Secrétaire : Flore Maupas

### Bureau de l'Entraide des Batignolles

Président : Bernard Rothé  
Trésorier : Bernard Scotto  
entraide.batignolles.epub@gmail.com

[www.egliseprotestantebatignolles.org](http://www.egliseprotestantebatignolles.org)

Si vous ressentez à votre tour l'appel de l'engagement, si vous pensez qu'il reste encore bien des horizons à explorer et des projets à créer, sachez qu'il y a une multitude d'opportunités à saisir. L'Église, c'est chacun de nous, dans sa diversité et sa richesse.

Je vous encourage donc vivement à participer aux Assemblées Générales de l'Entraide et de l'Association culturelle, qui se tiendront le dimanche 23 mars 2025. Venez nombreux, car c'est ensemble, par nos actions communes, que nous construisons demain.

Enfin, je souhaite profiter de cet éditto pour adresser un immense merci aux anciens conseillers presbytéraux. Leur travail, leur engagement et l'énergie qu'ils continuent de déployer pour la paroisse sont dignes de toute reconnaissance. Merci à chacun d'entre eux pour leur aide précieuse.

Bertrand Coustaury



<https://batignolles.epudf.org/>



Découvrez notre site web et inscrivez-vous à la newsletter



RV sur notre chaine Youtube et abonnez-vous gratuitement

[www.youtube.com/c/EPUdBatignolles](http://www.youtube.com/c/EPUdBatignolles)

L'église ne vit que de l'engagement de ses membres. Pour que notre Église vive et témoigne, nous avons besoin de vous. (2 Cor. 9,7)



<https://epudf-batignolles.s2.yapla.com/>

Faites un don, par chèque ou par virement :

Église Protestante de Paris Batignolles  
IBAN : FR76 1027 8061 2300 0203 7360 143

## CHORALE



La chorale chante tous les mardis soir à 19h30 sous la direction de Bruno Kele-Baujard

Venez nous rejoindre !

Contact : [jjrevil@laposte.net](mailto:jjrevil@laposte.net)

## GRUPE DE PRIÈRE

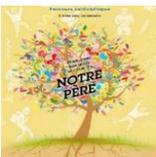


Le groupe de prière, ouvert à tous, se réunit le lundi de 19h à 20h15, tous les 15 jours.

Calendrier : 17 mars, 31 mars, 14 avril, 28 avril...

Contact : [stengel.batignolles@orange.fr](mailto:stengel.batignolles@orange.fr)

## CATÉCHÈSE



Pour satisfaire au mieux aux rythmes effrénés des familles modernes, la catéchèse rassemble les enfants du primaire et les collégiens un dimanche matin par mois au moment du culte.

Ces dimanches catéchétiques sont aussi intergénérationnels car c'est l'occasion de nous retrouver à l'issue du culte pour un repas spaghetti fraternel rassemblant tous les âges.

Calendrier : les dimanches de 10h30 à 14h, au Temple

2025 : 9 mars, 18 avril (veillée du vendredi saint, 19h), 25 mai, 22 juin (journée festive avec repas barbecue).

Le groupe des post-catéchumènes (15-17 ans) participera au cercle jeunesse du Consistoire mais aussi aux liturgies des dimanches catéchétiques.

Renseignements et inscriptions : [bruno.gaudelet@epudf.org](mailto:bruno.gaudelet@epudf.org)

## ÉTUDES BIBLIQUES ET INITIATION À LA THÉOLOGIE



Les études bibliques et théologiques se déroulent le samedi matin au Temple (salle Clichy) de 10h30 à 12h.

Calendrier : 22 mars, 5 avril, 3 mai

Renseignements et inscriptions : [elisabeth.gressin@wanadoo.fr](mailto:elisabeth.gressin@wanadoo.fr)

## CAFÉ THÉOLOGIQUE



Le débat est essentiel à la vie de l'Eglise : il permet l'expression des différences d'approches et enrichit les points de vue.

Le café théologique a lieu le jeudi soir de 19h à 20h, salle Epinettes, autour d'un café pour débattre sur une thématique nous tenant à cœur.

Calendrier : 13 mars, 10 avril, 22 mai, 19 juin.

Renseignements et inscriptions : [bruno.gaudelet@epudf.org](mailto:bruno.gaudelet@epudf.org)

## CULTES CONCERT



Ce culte « autrement », inséré dans le cadre du culte dominical, offre la double grâce de la Parole et de la musique qui élèvent l'une et l'autre l'âme.

Prochaine date : 30 mars à 10h30

### Contact Entraide :



#### Repas chauds

Elisabeth GROEBER  
06 19 16 97 85  
[elisabeth.groeber@free.fr](mailto:elisabeth.groeber@free.fr)

#### Visites

Ernestine LAWSON  
06 14 07 25 66  
[Nesti.lawson@gmail.com](mailto:Nesti.lawson@gmail.com)

#### Domiciliation administrative

Philippe Weber  
06 07 30 14 89

## GRUPE ACAT

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture  
La prière au cœur de l'action.

Réunions mensuelles au temple.

L'ACAT proclame l'éminente dignité de l'être humain qui est le fondement des droits de l'Homme. Elle défend les valeurs universelles des droits de l'homme et du droit humanitaire et la nécessité de les respecter.

Sa mission est strictement définie :

- Combattre la torture
- Abolir les exécutions capitales
- Protéger les victimes

Contact : Marie-Claude Chaudron

[chaudronmarieclaud@gmail.com](mailto:chaudronmarieclaud@gmail.com)

## MINI GLISE

Espace réservé aux jeunes enfants sous la supervision de leurs parents au fond du temple



## VEILLÉE avec chants, guitares, méditation et célébration de la Cène

1 jeudi par mois de 19h à 20h salle Epinettes (entrée par la cour)

Calendrier : 27 mars, 15 mai, 12 juin



## SCOUTISME ECLAIREUSES ET ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

Faire l'expérience de la vie dans la nature, participer à des grands jeux sans oublier un éveil à la spiritualité et à la réflexion!

- Au programme des louveteaux & louvettes (garçons et filles de 8 à 12 ans) : une sortie ou un week-end tous les mois, un camp d'été.

- Au programme des éclaireurs & éclaireuses (garçons et filles de 12 à 16 ans) : une sortie ou un week-end tous les mois, un camp d'été.

Contact :

Pierangélique Schouler [pierangeliques@gmail.com](mailto:pierangeliques@gmail.com)

[www.eeudf.org](http://www.eeudf.org)

## SOLIDARITE CHRÉTIENNE et ENTRAIDE DES BATIGNOLLES :

nous avons besoin de vous !



« SOLIDARITÉ CHRÉTIENNE des BATIGNOLLES » est une association œcuménique regroupant des paroisses catholiques et protestante du quartier.

Trois fois par semaine, S.C.B. propose des repas chauds à des personnes en situation « précaire » :

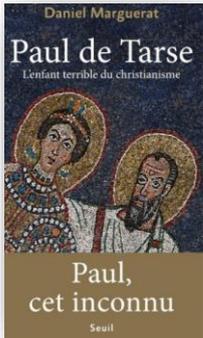
- le samedi à Saint-Joseph des Epinettes
- le mardi à Saint-Michel
- le jeudi au temple.

Contact : Elisabeth Groeber 06 19 16 97 85

La deuxième **Nuit du Dialogue Interreligieux**, qui s'est tenue le jeudi 21 novembre 2024 portait sur le **dialogue interreligieux et laïc**, sur le thème « **Dieu : un mystère, plusieurs approches** », avec des intervenants représentant le judaïsme, le catholicisme, l'islam, le protestantisme et la franc-maçonnerie. Chaque intervenant a partagé sa perspective sur la nature de Dieu, l'importance du dialogue et la manière dont les croyances influencent les relations humaines. Le maire a conclu en soulignant l'importance de la compréhension mutuelle et du dialogue pour renforcer la cohésion sociale.



Lors de ce **Culte-débat** du dimanche 29 septembre 2024, l'exégète **Daniel Marguerat** a présenté son livre sur « **L'Apôtre PAUL** », soulignant l'importance de redécouvrir la véritable humanité de Paul et son rôle dans la formation des premières communautés chrétiennes. Il a également abordé des idées reçues sur Paul, notamment celles le présentant comme antiféministe ou solitaire, en mettant en avant son réseau de collaborateurs et son message d'égalité.



La discussion qui en a suivi a permis d'explorer des questions théologiques et historiques, notamment sur la résurrection de Jésus et la continuité de la pensée de Paul avec des concepts modernes.

Lors du **Café théologique** « **La vérité sur l'immigration en France ?** » du Jeudi 13 février 2025, **Henry Masson**, président de la **CIMADE**, a présenté l'histoire et la mission de l'organisation, soulignant son rôle dans la défense des droits des réfugiés et des migrants en France.



Il a abordé les défis actuels liés à l'immigration, notamment les perceptions erronées et les politiques restrictives, tout en plaidant pour une meilleure compréhension et intégration des migrants.

La discussion a également mis en lumière l'importance de l'éducation pour combattre les préjugés et a souligné les liens historiques de la CIMADE avec le protestantisme.

<https://youtube.com/live/56C1-dvcFAY>



Le conférencier, M. Jean-Daniel Roque a expliqué l'évolution des structures protestantes depuis le XVIe siècle jusqu'à aujourd'hui, en soulignant l'impact des lois de 1905 et 2021 sur les associations culturelles. Le débat a également abordé le rôle social des protestants et les implications financières pour les pasteurs et les églises locales.

**CAFÉ THÉOLOGIQUE**  
Quel rôle pour l'Eglise dans notre société laïque ?

Avec  
Les membres du Conseil presbytéral  
Et le pasteur Bruno Gaudelot

**Jeudi 13 mars**  
**19h-20h**  
au Temple des Batignolles

**NEW**

DIMANCHE 30 MARS

**CULTE  
CONCERT**

LA MUSIQUE  
COMME DIALOGUE  
PERSONNEL

AVEC  
Bruno Gaudelot, Pasteur  
Julian Lee-Sursis, Basse  
Célia Delaporte, Soprano  
Marguerite Daull, Mezzo-soprano  
Théodore Tran Tu, Flûte, Basse  
Benja Martinez-Silva, Tenor

À 10 H 30

TEMPLE DES BATIGNOLLES  
44 boulevard des Batignolles - Métro Rome

**Culte-concert du 30 mars**

- Ce culte « autrement », inséré dans le cadre du culte dominical, offrira la double grâce de la Parole et de la musique qui élèvent l'une et l'autre l'âme.
- La thématique proposée à notre méditation est celle de la musique comme dialogue personnel.

<https://batignolles.epudf.org/actu/evenements/culte-concert-du-30-mars/>



# Assemblée générale de L'ENTRAIDE DES BATIGNOLLES

## Dimanche 23 mars 2025



### CONVOCATION

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'association de l'Entraide des Batignolles qui aura lieu le dimanche 23 mars 2025 à 10h30 au Temple de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles.

Tous les paroissiens, membres de droit de l'Entraide des Batignolles, sont invités à participer à cette assemblée. Seuls peuvent participer aux votes les membres à jour de leur cotisation.

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation des questeurs et du bureau
2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 24 mars 2024 (*résolution n°1*)
3. Rapport moral du conseil d'administration et discussion
4. Examen des comptes de l'exercice 2024
5. Vote pour approbation des comptes 2024 (*résolution n°2*)
6. Présentation du budget 2025
7. Vote du budget 2025 (*résolution n°3*)

### RESOLUTIONS

- **Résolution n° 1** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 23 mars 2025 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mars 2024.
- **Résolution n° 2** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 23 mars 2025 approuve les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés, avec un total des produits de 11 616 €, un total des charges de 11 684 €, un solde de gestion négatif de 68 € et 13 652,02 € de disponibilités au 31 décembre 2024, dont 6 000 € de réserves pour équipement. L'Assemblée Générale de l'Association de l'Entraide des Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil d'administration.
- **Résolution n° 3** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 23 mars 2025 approuve le projet de budget de l'exercice 2025 tel que présenté, avec un total des charges de 8 300 € et un total des produits de 8 300 €.

## Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 24 mars 2024 à 10h30

Le bureau et les questeurs sont approuvés pour la tenue de l'assemblée générale.

**1/ Bureau** : Bernard Rothé, Ernestine Lawson, Bernard Scotto, Zineb Makaila-Touti.

**Questeurs** : Juliette Maupas, Sylvain Tisserant

À la clôture de l'émargement, le nombre de membres présents ou représentés s'élève à 37.

La majorité absolue des suffrages requise pour l'approbation des résolutions se situe donc à 19 voix.

**2/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2023.**

**Résolution n° 1** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles, réunie le 24 mars 2024, approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2023.

Votants : 37 Pour : 37 Contre : 0 Abstentions : 0

**3/ Rapport moral du CA** : Le Président donne lecture du rapport du CA.

Mes chers amis, bonjour et merci pour votre présence.

Il est devenu commun, de terminer ses messages, lettres, sms ou courriels par la formule « Prenez soin de vous » ou « Prends soin de toi » à la place des expressions familières : bises, bisous ou cordialement. Autant cette formule peut se comprendre dans une période de pandémie comme celle du COVID, autant elle perd de son sens et peut paraître incongrue quand tout va bien.

Oui mais voilà, tout ne va pas bien dans une société où nous avons tendance à nous préoccuper que de

nous-mêmes pendant que des milliers d'immigrés cherchent une terre d'asile, des milliers de gens dorment à la rue, des milliers de gens ne se nourrissent que de repas distribués, quand ils peuvent y accéder, des milliers de gens sont seuls chez eux ou malades à l'hôpital, quand la pauvreté touche toutes les classes d'âge et classes sociales.

C'est pourquoi la recommandation de l'apôtre Paul, retenue par la Fédération protestante de France comme mot d'ordre pour 2024, « prenez soin les uns des autres » 1 Co 12 v 20-27,

prend ici tout son sens et doit nous interpeller, d'autant plus que nous sommes ici réunis en église.

Prendre soin, c'est donner du sens à la vie, c'est s'occuper de la vie, aider à surmonter les obstacles de la vie. C'est accompagner les moments difficiles en rendant la vie plus facile, ne serait-ce qu'un court instant où le sourire réapparaît sur le visage de l'aidé.

Cela demande de pouvoir accueillir l'autre, de l'écouter avec bienveillance, et par la parole et l'action faire qu'il retrouve un peu de dignité.



La dignité c'est l'atome commun de l'humanité mis en valeur dès l'article 1er de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.* »

Prendre soin est depuis toujours le credo de l'Entraide. Je ne détaillerai pas nos actions dont vous avez pu prendre connaissance dans le PV de l'AG 2023 en me limitant aux faits significatifs.

Ainsi en 2023,

✓ Nous avons pris soin des malades, des isolés, avec le groupe des visiteurs (une dizaine de bénévoles) sous la coordination généreuse d'Ernestine Lawson. Cette action plus que nécessaire est très appréciée des personnes suivies.

✓ Nous avons pris soin des sans repas en distribuant pour un millier d'euros des chèques d'accompagnement à des personnes en difficulté, en distribuant des repas à table dans le cadre de l'accueil annuel du CASP ici au temple, en participant financièrement (1 250 €) et matériellement aux repas hebdomadaires de Solidarité Chrétienne des Batignolles, association œcuménique regroupant 4 paroisses catholiques du quartier et celle protestante des Batignolles. Merci à tous les bénévoles sous la conduite d'Elisabeth Groeber et Isabelle Noizet.

✓ Nous avons pris soin au service de Domiciliation des personnes cherchant une adresse postale pour recevoir leur courrier administratif, en pouvant désormais officiellement prendre en compte 1 200 personnes, seuil que nous atteindrons progressivement (actuellement 900) par une continue amélioration du service et de nouveaux bénévoles. Ce service est par sa taille et sa compétence bien référencé en Île de France. Pour cette réussite, remercions l'ensemble de l'équipe (40 personnes) de trieurs de courriers, de réceptionnistes téléphoniques, de conseillers d'accueil, de 25 à plus de 80 ans, tous sous la responsabilité de Philippe Weber.

✓ Nous avons pris soin des personnes en recherche d'emploi en aidant financièrement l'association MIRP (1 000 €) qui les accompagne vers un emploi.

✓ De même nous avons continué à aider l'association DOM'Asile en Île de France,

qui assure la domiciliation et l'accès aux droits sociaux des personnes exilées sans hébergement stable. Toutefois sans contact de leur part (pourtant voisins), sans aucun remerciement depuis des années et constatant leur négligence à encaisser nos chèques, nous ne reconduisons plus cette allocation de 500€ en 2024 et ultérieurement. Celle-ci sera dévolue à une autre association non encore choisie.

✓ Nous avons pris soin des plus petits avec la collecte des jouets de Noël pour le CASP (Centre d'Action Sociale Protestant).

✓ Enfin, nous continuons à collecter les produits d'hygiène redistribués aux personnes démunies. N'hésitez pas à apporter des shampoings, savons, dentifrices et autres produits, pour nous si courants, pour les bénéficiaires si coûteux.

Comme nous l'avions indiqué l'an dernier, nous avons procédé à la réfection des salles Monceau et Europe dédiées à l'Entraide grâce aux subventions reçues. Merci à Flore Maupas pour la bonne exécution et le résultat magnifique, coloré et très accueillant, donnant aux bénévoles un cadre agréable de travail. Il restera en 2024 des fenêtres à changer, financées partiellement par une nouvelle subvention de la DRIHL (3 000 €), que nous avons accepté, à leur demande, de réduire pour leur permettre de mieux distribuer leur enveloppe disponible.

Si nous avons pu prendre soin des autres, c'est grâce à vous, les 53 membres de l'Entraide, cotisants et donateurs qui ont permis de boucler notre budget de fonctionnement. Sans vous, nous serions dans l'incapacité de financer nos frais généraux et les aides accordées. Merci à eux pour leur générosité et leur soutien, signe de reconnaissance pour la cinquantaine de bénévoles que personnellement je remercie encore.

Nous avons toujours besoin de vous comme membres cotisants, donateurs ou bénévoles pour des tâches diverses, voire nouvelles comme une alphabétisation élémentaire et des conseils pour les domiciliés, leur permettant de comprendre et rédiger leurs documents administratifs. N'hésitez pas à nous faire

part de vos idées en matière d'aides ou de projets porteurs innovants et si vous souhaiteriez vous investir à l'Entraide.

Enfin cette année est celle du renouvellement statutaire du conseil d'administration. Remercions celles et ceux qui se retirent : Florence et Daniel Lukacs ainsi que Katja Schubert, pour leur contribution à la gestion de notre association comme membres du conseil et bénévoles.

Nous vous proposerons une nouvelle liste de 7 candidats, anciens et nouvelles : Flore Maupas et Isabelle Noizet, déjà cooptées depuis quelques mois par le conseil d'administration qui vous soumet leur candidature à la ratification.

Notre trésorier Bernard Scotto va vous présenter les comptes 2023 et le budget 2024, encore en déficits liés à la part des investissements informatique-bureautique et des remplacements des fenêtres, non financées totalement par des subventions mais sur nos fonds propres - déficits qui demeurent acceptables.

Je vous remercie pour votre écoute, en espérant vous avoir convaincus que l'Entraide des Batignolles n'est pas une petite association reléguée au fond d'un couloir, mais un pilier solide et agissant de notre église, qui bien sûr continuera en 2024 à agir pour les plus vulnérables.

Prenez soin de vous, mais surtout tous ensemble : « *Prenez soin les uns des autres pour nous encourager à aimer et à faire le bien.* » Hé 10 v 24

Le Président remercie l'assemblée pour son écoute et ouvre la discussion.

En réponse à une question de M. Damien Lamoril, le Président, précise l'acronyme DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France.

À une remarque de Mme Marie-France Tamgue, regrettant qu'il n'ait pas été fait mémoire de Tecler Simb, ancienne bénévole de l'Entraide décédée en 2023, le Président regrette cet oubli tout en précisant que son décès avait été annoncé à un culte.

#### 4/ Examen des comptes 2023

Le trésorier Bernard Scotto présente les comptes de l'exercice 2023, qui se soldent par un déficit de 2 817 € lié à des charges d'investissement de matériel bureautique non budgété et à la limitation à 3 000 € d'une subvention de la DRIHL pour la pose de fenêtres dans la salle Monceau.

Les recettes de collectes spécifiques en forte hausse, les cotisations stables des 53 membres et les dons stables ne suffisent pas pour couvrir les charges de fonctionnement.

La trésorerie excédentaire a néanmoins permis de compenser le déficit de recettes globales : 32 936 € face aux charges globales de 35 753 €.

Le Président précise à M. Damien Lamoril que l'indemnité d'occupation est liée à la convention d'utilisation des locaux de l'Entraide, signée avec l'association culturelle de l'église de Paris Batignolles.

#### 5/ Vote pour l'approbation des comptes 2023

**Résolution n° 2 :** L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 24 mars 2024 approuve les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés avec un total des produits de 32 936 €, un total des charges de 35 753 €, un solde de gestion négatif de 2 817 € et 13 720,07 € de disponibilités au 31 décembre 2023, dont 6 000 € de réserves pour équipement. L'Assemblée Générale de l'Association de l'Entraide des Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil d'administration.

37 votants. Pour : 37 contre : 0 abstention : 0



## PV AG Entraide des Batignolles du 24 mars 2024

### 6/ Présentation du budget 2024

Le trésorier présente le budget 2024. Le total des charges (11 771 €) comprend 2 360 € de charges de fonctionnement et cotisations, 5 450 € de dons (œuvres et particuliers) et 3 961 € de charges exceptionnelles liées au paiement du solde des fenêtres de la salle Monceau, qui seront changées en 2024. Les allocations habituelles attribuées à Solidarité chrétienne et MIRP seront reconduites, ainsi que les chèques d'accompagnement.

Le total des produits, 9 650 €, comprend 8 415 € de recettes récurrentes (collectes, dons et cotisations de 70 membres estimés / 53 en 2023) et 1 235 € de soldes de subventions non utilisées les précédentes années. Le résultat de l'exercice sera encore déficitaire (2 121 €).

Le Président sollicitera la DRIHL pour éventuellement compenser ce déficit lié à la limitation de leur subvention en 2023.

Mme Christine Sauvage pose une question de forme sur la présentation de ce déficit, approuvée par le Président et le trésorier.

Aucune autre question n'étant posée, le budget 2024 est soumis au vote.

### 7/ Vote pour l'approbation du budget 2024

**Résolution n° 3** : L'Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles réunie le 24 mars 2024 approuve le projet de budget de l'exercice 2024 tel que présenté avec un total des charges de 11 771 €, un total des produits de 9 650 € et un solde de gestion négatif de 2121 €.

37 votants. Pour : 36 contre : 0 abstention : 1

### Rapport financier exercice 2024 budget 2025

**Les produits d'exploitation, 8 890 €**, sont en légère augmentation principalement due au montant des collectes : + 1 240 € (Noël et Pâques) et des dons nominatifs : + 260 €. Mais cette augmentation n'a pu compenser la baisse des cotisations (- 480 €) et des produits financiers (- 414 €) liée à la perception de la subvention DRIHL (2726 €) qu'à la fin de l'exercice, ainsi que des rentrées tardives des cotisations, pesant ainsi sur la trésorerie.

Le nombre des donateurs est en augmentation : 57 en 2024 contre 53 en 2023. Nous pensons que nous pouvons faire encore mieux et attendons 80 membres en 2025.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 2 726 € et représentent un complément de subvention de la DRIHL, pour couvrir le dépassement du coût du changement des fenêtres de notre local.

#### Budget 2025

Le budget 2025 est un budget prudent avec pour objectif d'atteindre l'équilibre financier, avec 8 300 € de charges et de produits, en escomptant 80 membres cotisants donateurs, une maîtrise des frais de fonctionnement et aucun gros travaux.

**Les charges d'exploitation enregistrent une baisse significative** : - 4 059 €, due à la baisse de nos dons à des tiers, personnes physiques ou morales (-2 200 €) et à la fin du programme pluriannuel des travaux des locaux (- 1912 €).

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif (+ 1 099 €), mais après le résultat exceptionnel (- 1 167 €), l'exercice 2024 est - 68 €.

Pour information, les contributions volontaires du bénévolat sont estimées à 57 285 € pour 70 bénévoles.

Les disponibilités s'élèvent en fin d'exercice à 13 652,02 €.

Pour le CA, le trésorier,  
Bernard Scotto

### Comptes exercice 2024 et budget 2025 - Résolutions n°2 et n°3 AG 2025

Charges				Produits			
Libellé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Libellé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
<i>Dons</i>	1 000	300	500	<i>Collectes</i>	2 262	3 502	2 600
<i>Dons aux œuvres</i>	2 750	2 250	2 750	<i>Cotisations</i>	1 760	1 280	1 600
<i>Solidarité chrétienne</i>	1 250	1 250	1 250				
<i>MIRP Entreprise</i>	1 000	1 000	1 000				
<i>Autres</i>	500		500				
<i>Cotisations FEP</i>	160	155	160	<i>Dons nominatifs</i>	3 700	3 960	4 000
<i>Charges de fonctionnement</i>	3 245	2 505	2 500				
<i>Fournitures de bureau</i>	2 045	1 128	1 000				
<i>Réception</i>	35		100				
<i>Frais postaux et télécom</i>	616	806	800				
<i>Indemnité occupation</i>	300	300	300				
<i>Frais bancaires</i>	249	271	300	<i>Produits financiers</i>	562	148	100
<i>Chèques d'accompagnement</i>	1 042	1 000	1 000				
<i>Divers ( assurances +Logeas)</i>	731	630	700				
<i>Travaux</i>	1912		290				
<i>Équipements bureautique informatique</i>			400				
<i>Charges exceptionnelles</i>		951		<i>Produits exceptionnels</i>		951	
<b>Charges hors travaux exceptionnels</b>	<b>11 840</b>	<b>7 791</b>	<b>8 300</b>	<b>Produits hors subventions</b>	<b>8 284</b>	<b>8890</b>	<b>8 300</b>
<b>Résultat hors subventions</b>				<b>Résultat hors subventions</b>	<b>-3 556</b>	<b>1 099</b>	<b>0</b>
<i>Travaux extérieurs</i>	0			<i>Subvention FEP</i>	0		
<i>Informatique bureautique</i>	1 020	428		<i>Reliquat Subvention DRIHL</i>	1 020		
<i>Travaux local</i>	22 893	3 465		<i>Subvention DRIHL</i>	23 632	2 726	
<b>Charges exceptionnelles subventionnées</b>	<b>23 913</b>	<b>3 893</b>	<b>0</b>	<b>Produits exceptionnels subventions</b>	<b>24 652</b>	<b>2726</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>				<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>739</b>	<b>-1 167</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>35 753</b>	<b>11 684</b>	<b>8300</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>32 936</b>	<b>11 616</b>	<b>8 300</b>
<b>Contributions volontaires Bénévolat</b>		<b>57 285</b>		<b>Contrib. volontaires Bénévolat</b>		<b>57 285</b>	

Disponibilités au	31/12/23	31/12/24
Banque Postale	3 825 €	2 209 €
Crédit mutuel	689 €	6 704 €
Livret A	8 151 €	3 799 €
Caisse	1 055 €	941 €
<b>Total disponibilités</b>	<b>13 720 €</b>	<b>13 652 €</b>

<b>résultat exercice</b>	<b>-2 817</b>	<b>-68</b>	<b>0</b>
--------------------------	---------------	------------	----------



## Assemblée générale ASSOCIATION CULTUELLE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE PARIS-BATIGNOLLES Dimanche 23 mars 2025

### CONVOCACTION

L'Assemblée générale de l'Association culturelle de l'Église Protestante Unie de Paris-Batignolles aura lieu le dimanche 23 mars 2025 à 10h00, au Temple sis 44 Boulevard des Batignolles à PARIS 17ème.

Tous les paroissiens sont invités à participer aux débats. Seuls les membres inscrits à l'association culturelle peuvent voter.

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation du bureau et des questeurs de l'Assemblée générale
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mars 2024 (Résolution n°1)
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2024 (Résolution n°2)
4. Rapport moral du Conseil presbytéral et discussion
5. Rapport financier et vote pour approbation des comptes 2024, affectation du résultat et quitus au Conseil (Résolution n°3)
6. Présentation du budget 2025 et vote (Résolution n°4)
7. Mot du pasteur et envoi

### Déroulement

- 9h30 - 10h00 : Accueil et émargement
- 10h00 - 10h30 : Culte
- 10h30 - 11h10 : Assemblée générale de l'Entraide des Batignolles
- 11h10 : Assemblée générale de l'Association culturelle de l'EPU Paris-Batignolles

Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à cette assemblée générale, nous vous invitons à remplir et à remettre à une personne de votre choix, ou à faire parvenir au secrétariat de l'Église, le **pouvoir joint** à cette convocation.



### RÉSOLUTIONS

#### Résolution n°1

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 23 mars 2025 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mars 2024.

#### Résolution n°2

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles réunie le 23 mars 2025 approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 septembre 2024.

#### Résolution n°3

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 23 mars 2025, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du réviseur des comptes, approuve les comptes 2024 de l'Association qui lui ont été présentés, avec un total des emplois de 251 948,12 €, un total des

ressources de 234 013,55 € et donc un solde de gestion négatif de 17 934,57 €, qui sera prélevé sur la réserve immobilière.

À l'issue de cette affectation, la réserve générale restera inchangée avec un montant de 75 000 €, la réserve Projet Jeunesse restera inchangée avec un montant de 1 756,60 €, et la réserve immobilière passera d'un montant de 99 017,54 € à un montant de 81 082,97 €.

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles donne quitus de sa gestion à son Conseil presbytéral.

#### Résolution n°4

L'Assemblée Générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 23 mars 2025, approuve le projet de budget 2025 de l'Association qui lui a été présenté, avec un total des recettes de 229 900 € et un total des dépenses de 226 900 €.

**10h** : Culte assuré par le Pasteur Bruno Gaudalet

**11h30** : Début de l'AG de l'Association Culturelle « Église Protestante Unie de Paris-Batignolles ».

### 1) Désignation des questeurs et du bureau de l'Assemblée Générale

Xavier RANSON propose la désignation des questeurs et du bureau suivant, ce qui est approuvé par l'Assemblée générale :

**Bureau** : Xavier Ranson, Élisabeth Gressin, Bernard Scotto,

**Secrétaire** : Monique Stengel

**Questeurs** : Sylvain Tisserant et Juliette Maupas

À la clôture de l'émergence, le nombre de personnes présentes ou représentées s'élève à 80.

La majorité absolue requise pour l'approbation des résolutions se situe à 41 voix.

### 2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2023

Xavier Ranson présente la première résolution concernant l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2023. Puis, il laisse la parole aux paroissiens.

Personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

#### Résolution n°1

L'Assemblée Générale de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 24 mars 2024, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2023.



### 3) Rapport moral du Conseil presbytéral et discussion

Puis, Xavier Ranson, Président du Conseil Presbytéral, procède à la lecture du rapport moral. L'année 2023 aura été particulièrement dense et enrichissante, en raison notamment de la poursuite de la vacance pastorale initiée à l'été 2022, avec l'obligation de trouver des prédicateurs pour chaque dimanche. S'est ajoutée la nécessité d'entreprendre une rénovation conséquente du presbytère en vue de l'accueil du nouveau pasteur. Notre communauté a su rester soudée et se ménager des moments de convivialité très appréciés. L'arrivée de Bruno Gaudalet en cours d'année a initié un mouvement de renouveau, qui va se trouver renforcé par l'élection de nouveaux conseillers presbytéraux. Xavier Ranson conclut son intervention en remerciant bien chaleureusement les Conseillers presbytéraux pour leur engagement.

Les débats étant ouverts, des paroissiens demandent à prendre la parole.

Plusieurs paroissiens interviennent pour demander le rétablissement de la feuille de culte. Les panneaux qui la remplacent ne sont pas esthétiques et sont peu visibles. La feuille de culte était un bon outil de communication qu'on pouvait emmener à la maison, alors que les mails de la paroisse se perdent souvent parmi la multitude qu'on reçoit. Les cantiques indiqués étaient repris lors des réunions du groupe de prière.

Bruno Gaudalet ayant indiqué que cette question relève de la compétence du Conseil presbytéral, Xavier Ranson explique que la poursuite de la feuille de culte aurait nécessité un travail trop important de collecte d'informations et de mise en page, dans des délais contraints. Le Conseil a donc décidé d'y mettre fin, également dans un souci d'économie.

Bernard Rothé et Damien Lamoril expriment leur gêne quant aux changements liturgiques intervenus récemment, notamment concernant la place de la confession de foi qui est maintenant formulée avant la prédication. Ils estiment qu'elle doit être placée après la prédication, car c'est porté par la Parole que nous pouvons nous enthousiasmer à professer notre foi.

Bruno Gaudalet explique que c'est dans la liturgie luthérienne qu'on place la profession de foi après la prédication. Dans la liturgie réformée, on écoute la volonté de Dieu, puis la prière de repentance, puis on entend les paroles de grâce, puis on professe sa foi avant la prédication. Le feuillet liturgique actuel est donc construit selon ce format qui est celui suivi par le pasteur qui officie le plus souvent. Mais les autres intervenants occasionnels sont libres d'avoir recours à leur propre déroulé liturgique.

Vincent Guéguen intervient à propos de la cène. Il est bien conscient qu'il subsiste des contraintes sanitaires mais regrette qu'on ne puisse plus se passer le pain et le vin, car ce geste symbolise la transmission et le partage. Il souhaiterait qu'une réflexion soit menée sur le sujet et suggère par exemple que les paroissiens participant à la cène fassent au moins circuler le plateau de pain.

A l'issue des interventions des paroissiens, Bertrand Coustaury joint ses remerciements à ceux déjà formulés, et en son nom et pour le compte de la paroisse, exprime toute sa gratitude envers les membres sortants du Conseil presbytéral, et tout particulièrement envers Xavier Ranson pour son implication et le travail fourni en sa qualité de Président.

#### 4) Rapport financier et vote pour approbation des comptes 2023, affectation du résultat et quitus au Conseil

Xavier Ranson procède à la lecture du rapport du Réviseur des comptes, qui conclut que les comptes sont sincères et réguliers, cohérents et conformes à la réalité et à la loi.

Bernard Scotto, Trésorier, présente ensuite les comptes de l'année 2023. Les recettes courantes sont en augmentation de 6,5 % par rapport à 2022, ce qui concerne tant les offrandes nominatives que les dons anonymes. Il faut toutefois noter que les dons nominatifs reposent sur un nombre toujours plus restreint de donateurs. Les recettes de la location des salles ont enregistré également une très forte augmentation par rapport à 2022, grâce au travail de Sylvain Tisserant, qui en est vivement remercié. Les recettes exceptionnelles (prêt bancaire) et les dépenses exceptionnelles correspondent aux travaux effectués dans le presbytère pour l'accueil du nouveau pasteur.

Les dépenses courantes sont en augmentation, mais ont été limitées au paiement des charges indispensables au bon fonctionnement de la paroisse.

Puis la parole est donnée aux paroissiens. Bernard Rothé demande pour quelle raison le Conseil presbytéral a refusé l'augmentation de la cible proposée par la Région. Il rappelle l'importance de la cible, élément de solidarité au niveau régional et national. Xavier Ranson explique que cette décision a été prise au mois de juillet 2023, à un moment où le Conseil presbytéral n'avait pas encore connaissance du bon résultat de la location des salles et qu'il y

avait toujours une inquiétude quant au bouclage du budget dans cette période post-Covid.

À la remarque de Christine Sauvage, Xavier Ranson confirme que ce n'est pas parce que les comptes présentent un excédent que la paroisse est bénéficiaire. En effet, le prêt contracté pour la réalisation des travaux du presbytère devra être remboursé sur plusieurs années.

Personne ne demandant plus la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

##### Résolution n°2

L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 24 mars 2024, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du réviseur des comptes, approuve les comptes 2023 de l'Association qui lui ont été présentés avec un total des emplois de 323 130,58 €, un total des ressources de 332 750,93 € et donc un solde de gestion positif de 9 620,35 €, qui sera affecté à la réserve immobilière. À l'issue de cette affectation, la réserve générale restera inchangée avec un montant de 75 000 €, la réserve Projet Jeunesse restera inchangée avec un montant de 1 756,60 €, et la réserve immobilière passera d'un montant de 89 397,19 € à un montant de 99 017,54 €. L'Assemblée Générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles donne quitus de sa gestion au trésorier et à son Conseil Presbytéral.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.*

#### 5) Présentation du budget prévisionnel 2024

Bernard Scotto présente le budget 2024 et expose quelques éléments qui ont été retenus pour le construire. Il s'agit d'un budget prudent, basé sur le réalisé 2023. Le Conseil presbytéral a accepté la proposition de la Région de maintenir notre contribution à un montant de 96 000 €.

La parole est donnée aux paroissiens. Plusieurs d'entre eux expriment leur satisfaction de voir la paroisse en ligne avec la Région en ce qui concerne la cible. À la question de Vincent Guéguen sur d'éventuels travaux en 2024, Flore Maupas précise que le budget Travaux de 45 000 € prévu les années précédentes a été ramené à 23 500 €. On procédera en 2024 à l'isolation acoustique de la salle Batignolles.

Plus personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

##### Résolution n°3

L'Assemblée générale de l'Association Cultuelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles, réunie le 24 mars 2024, approuve le projet de budget 2024 de l'Association qui lui a été présenté, avec un total des recettes de 245 800 € et un total des dépenses de 245 800 €.

*Cette résolution est adoptée à la majorité des présents et représentés, avec une abstention.*

## 6) Élection du nouveau Conseil Presbytéral

Xavier Ranson expose que le mandat de plusieurs Conseillers est arrivé à expiration et que certains autres Conseillers ont décidé de ne pas renouveler leur mandat. En tout état de cause, en cette année d'élection quadriennale, il convient de procéder à la désignation de l'ensemble des membres du Conseil presbytéral.

Le Conseil presbytéral sortant propose l'élection des candidats suivants : Bertrand Coustaury (renouvellement de mandat), Jean Guingne (nouveau mandat), Patrice Hiddinga (nouveau mandat), Flore Maupas (renouvellement de mandat), Lucile Parlange (nouveau mandat), Lydia Pavilla (nouveau mandat), Bernard Scotto (renouvellement de mandat), Monique Stengel (renouvellement de mandat), Thomas Tacquet (nouveau mandat), Philippe Weber (renouvellement de mandat).

Plus aucune résolution n'étant à soumettre au vote des paroissiens, l'Assemblée générale de l'Association Culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est close à 12 heures 20.

Les cinq nouveaux candidats viennent se présenter à tour de rôle devant l'Assemblée. Personne ne demandant la parole, la désignation des membres du Conseil presbytéral est mise aux voix. À l'issue du dépouillement effectué par les deux questeurs, il ressort de ce vote que l'ensemble des candidats est élu avec 80 voix.

À l'issue de l'Assemblée générale du 24 mars 2024, le Conseil presbytéral de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est composé des personnes suivantes :

Bertrand Coustaury, Jean Guingne, Patrice Hiddinga, Flore Maupas, Lucile Parlange, Lydia Pavilla, Bernard Scotto, Monique Stengel, Thomas Tacquet, Philippe Weber

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 8 septembre 2024

11 h 30 : Début de l'Assemblée générale de l'Association Culturelle « Église Protestante Unie de Paris-Batignolles ».

À la clôture de l'émargement, le nombre de personnes présentes ou représentées s'élève à 71. La majorité absolue des suffrages requise pour l'approbation des résolutions se situe donc à 36 voix.

Philippe Weber explique les raisons pour lesquelles le Conseil presbytéral propose de nommer un bureau ad-hoc, composé d'Élisabeth Gressin, Xavier Ranson et Hyacinthe Amados. Cette proposition est approuvée par l'Assemblée générale.

Élisabeth Gressin, présidente de séance, propose la nomination de David Parlange et de Claire Coustaury en qualité de questeurs, ce qui est approuvé par l'Assemblée générale.

Philippe Weber reprend la parole pour expliquer le contexte qui a poussé le Conseil presbytéral à réunir l'Assemblée générale. Conformément aux statuts de notre Association Culturelle, le Conseil presbytéral doit comporter au moins dix membres élus par l'Assemblée. Or, depuis la démission de deux de ses membres au cours du second trimestre 2024, le Conseil ne comporte plus que huit membres. Le Conseil a eu par ailleurs à traiter ces derniers mois de sujets sensibles à l'occasion desquels sont apparues des incompréhensions et des difficultés de fonctionnement. Il a donc décidé pour ces raisons de faire appel à cinq nouveaux membres pour étoffer son

équipe et être mieux à même de mener à bien l'ensemble des projets dans un climat serein.

Puis un temps de parole est ouvert aux paroissiens qui sont invités le cas échéant à venir au pupitre pour s'exprimer.

Personne ne demandant la parole, Élisabeth Gressin invite alors les cinq candidats à venir se présenter à la tribune.

Élisabeth Gressin reprend ensuite la parole pour mettre aux voix l'élection des cinq candidats. Préalablement à la collecte des bulletins par les deux questeurs, elle rappelle les modalités du scrutin.

À l'issue du dépouillement effectué par les deux questeurs, il ressort de ce vote les résultats suivants : Vincent Gueguen (70 voix), Hélène Kanyinda (67 voix), Damien Lamoril (69 voix), Florence N'Gbesso Constant (65 voix), Franck Renaud (71 voix), Anne Tisserant (1 voix).

À l'issue de l'Assemblée générale du 8 septembre 2024, le Conseil presbytéral de l'Association culturelle de l'Église protestante unie de Paris-Batignolles est composé des personnes suivantes :

Bertrand Coustaury, Florence N'Gbesso Constant, Vincent Gueguen, Patrice Hiddinga, Hélène Kanyinda, Damien Lamoril, Flore Maupas, Lucile Parlange, Franck Renaud, Bernard Scotto, Monique Stengel, Thomas Tacquet, Philippe Weber.

Le budget 2024 prévoyait un total de recettes de **245 800 €**  
et un total de dépenses de **245 800 €**, avec un solde de gestion équilibré.

	2023	EXERCICE 2024			BUDGET 2025
	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	Ecart	
Dons nominatifs	92 648	95 000	77 641	-17 359	90 000
Offrandes anonymes	23 954	25 000	19 965	-5 035	23 000
Subventions, legs	5 000		6 849	6 849	0
Cimade	33 281	33 300	32 340	-960	32 400
Activités lucratives de paroisse	1 490	1 500	1 202	-298	1 500
Salles	91 193	89 000	84 856	-4 144	80 000
Autres revenus	2 174	2 000	4 161	2 161	3 000
Prêt travaux	83 011		6 999	6 999	-
<b>TOTAL RECETTES (2)</b>	<b>332 751 €</b>	<b>245 800 €</b>	<b>234 013 €</b>	<b>-11 787 €</b>	<b>229 900 €</b>
Cible, subventions à la Région	94 443	95 000	94 443	-557	96 000
Vie de l'église	21 411	22 000	18 064	-3 936	18 100
Assistants de paroisse	17 430	18 000	15 551	-2 449	15 000
Travaux	8 271	23 500	23 006	-494	14 600
Entretien et charges	81 352	78 300	84 095	5 795	73 200
Emprunts, frais bancaires	2 712	9 000	9 800	800	10 000
	14 500		0	0	0
Travaux bureau moquette	83 011		6 989	6 989	0
<b>TOTAL DEPENSES (I)</b>	<b>323 130 €</b>	<b>245 800 €</b>	<b>251 948 €</b>	<b>6 148 €</b>	<b>226 900 €</b>
<b>SOLDE DE GESTION (2)-(1)</b>	<b>9 621 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-17 935 €</b>	<b>-17 935 €</b>	<b>3 000 €</b>

Les **recettes** (234 013 €) sont en diminution (-11 787 €) par rapport à 2023.

Les **recettes courantes** comprennent les dons totaux des paroissiens pour un montant de 97 606 € en 2024, contre 116 602 € en 2023, soit une diminution de 16 %, à la fois sur les offrandes nominatives et anonymes.

Les **dons nominatifs** des paroissiens sont en baisse ; ils représentent 77 641 € contre 92 648 € en 2023, sachant qu'ils reposent toutefois sur un plus grand nombre de donateurs : 120 en 2024 contre 100 en 2023, ce qui est une bonne nouvelle et nous oblige à continuer dans cette voie. Cette baisse globale s'explique par une baisse du don moyen : 655,34 € en 2024 contre 834,75 € en 2023.

Les **dons anonymes**, en baisse, représentent 19 965 € contre 23 954 € en 2023. Cette baisse peut s'expliquer par la non-utilisation du panier numérique pendant plusieurs mois (don par carte bancaire), à la suite d'un changement de prestataire.

La **mise à disposition des salles** a enregistré une légère baisse : 84 856 € en 2024 contre 91 193 € en 2023.

Les **recettes exceptionnelles** sont le solde du prêt pour le financement des travaux du presbytère pour 6 999 € et la subvention de FLAM pour l'installation de l'audiovisuel pour 6 849 €.

Il vous sera proposé lors de notre assemblée générale d'affecter le **résultat** déficitaire de l'exercice 2024, soit 17 935 €, à la réserve immobilière en maintenant la réserve générale à son montant actuel. Après cette affectation, la réserve générale serait de 75 000 €, la réserve projet jeunesse de 1 756,60 € et la réserve immobilière s'établirait à 81 082,97 €.

La trésorerie disponible à la fin de l'exercice 2024 s'élève à 157 016,81 € contre 163 408,45 € en début d'exercice.

Les **dépenses courantes** (244 959 €) sont en baisse de 71 182 €. En 2024, nous nous sommes efforcés de limiter au maximum les dépenses au paiement des charges courantes indispensables au bon fonctionnement de la paroisse.

La **cible** est la plus importante de nos dépenses ordinaires (94 243 €) en 2024 : notre contribution de solidarité au budget de la région pour la formation, le salaire et la retraite des pasteurs.

Le poste **Vie de l'église** (18 064 €) est légèrement inférieur au montant budgété (22 000 €).

Le poste **travaux** (23 006 €) est égal au montant budgété. Ils ont porté principalement sur l'acoustique de la salle Batignolles.

Le poste **Entretien et Charges** (84 095 €) est supérieur au montant budgété (78 300 €) et légèrement supérieur au réalisé en 2023 (81 352 €). Cette augmentation est due à une hausse des impôts et du prix de l'énergie.

Les dépenses exceptionnelles (6 989 €) sont les travaux du bureau du pasteur et de la moquette.

**BUDGET 2025** - Le budget 2025 est un budget ambitieux avec pour objectif de dégager un léger excédent de 3 000 €.

Plusieurs hypothèses volontaristes ont été retenues pour atteindre cet objectif :

Nous avons stabilisé le budget des dons nominatifs à 90 000 € et anonymes à 23 000 €, soit à un niveau inférieur au réalisé 2023 (et supérieur au réalisé 2024). Nous allons amplifier toutes les actions entreprises pour la pérennisation des dons.

Le Conseil Presbytéral a accepté la proposition de la Région d'augmenter notre contribution à 96 000 €. Nous avons limité notre budget travaux à 14 600 €, pour des travaux d'entretien des locaux et des travaux immobiliers votés par la copropriété de l'immeuble du presbytère. L'essentiel des autres postes de recettes ou de dépenses a été stabilisé au niveau du réalisé de 2024.

Par ailleurs, un leg de 45 000 € devrait être reçu dans le courant du 1er semestre 2025. Il sera affecté en réserve et c'est la raison pour laquelle il n'apparaît pas dans le projet de budget de fonctionnement, qui doit être à l'équilibre indépendamment de ce leg.



**AG Mars 2024**  
(Dimanche 24 mars 2024)

CP Batignolles



**AG Election Conseil Presbytéral**  
(Dimanche 8 septembre 2024)



**JO Paris 2024**  
La Flamme Olympique passe devant le temple

**Pentecôte 2024**  
(Batignolles, 19 mai 2024)



**Vendredi Saint 2024**  
(29 mars 2024)



**Pâques 2024**  
(Dimanche 31 mars 2024)





**Noël 2024**  
(Dimanche 15 décembre 2024)



**Nuit du Dialogue Interreligieux et Laïc**  
(Jeudi 21 novembre 2024)  
« Dieu : un mystère, plusieurs approches »



**Culte-Concert**

(Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024)



**Café théologique**  
(Dimanche 18 février 2025)  
La vérité sur l'immigration en France ?



**Séance du Cercle d'études bibliques**  
Dîner biblique (15 mai 2024)



**Vie de l'église ...**



**Spiritualité, Convivialité, Accueil, Visites...**



## Le Tétragramme

יהוה



Marc Chagall, Moïse et le buisson ardent, 1960-1966  
Musée national Marc Chagall, Nice

Il s'agit du « nom propre » de Dieu. On l'appelle le Tétragramme car il comporte quatre (tétra) lettres (gramme).

**Signification** : très classiquement, ce nom semble dérivé d'une conjugaison du verbe « être » en hébreu. Lorsque le Seigneur donne son nom à Moïse, il dit (en hébreu) 'èhyèh ashèr 'èhyè. On peut le traduire (et donc l'interpréter) de deux manières très différentes :

- **Je suis celui qui est** affirmant ainsi que Dieu est l'être par excellence (en contrepoint des idoles qui ne sont rien). Cette interprétation peut être rendue par une déclinaison de tous les temps du verbe être comme on le rencontre dans le livre de l'Apocalypse « Je suis celui qui est, qui était et qui vient » (Ap 1,3 par ex.).
- **Je suis qui je suis**, interprétant alors ce verset comme le désir de Dieu de ne pas révéler son mystère et de le réduire à ce que les hommes peuvent comprendre de lui.

**Prononciation** : dans le Judaïsme, le nom de Dieu est considéré comme particulièrement sacré, à tel point que, pour éviter sa profanation, sa prononciation a été longtemps tenue secrète et réservée au seul Grand Prêtre. Tant et si bien que la prononciation ancienne reste aujourd'hui une énigme.

Dans la Bible hébraïque, seules les quatre consonnes (YHWH) sont conservées. Les rabbins qui ont codifié la prononciation du texte massorétique ont choisi de ne pas indiquer celle du Tétragramme, et lui ont donné les voyelles du mot « Adonay » qui signifie « Monseigneur ». Lorsque on lit la Bible hébraïque, on dit à voix haute « Adonay » chaque fois que l'on rencontre le Tétragramme.

La Traduction Œcuménique de Bible (TOB) respecte ce choix en traduisant systématiquement YHWH par Le SEIGNEUR (en capitales).

Les chercheurs (exégètes, archéologues...) pensent en fait qu'il s'agit de l'interprétation d'un nom archaïque du Dieu d'Israël attesté dans d'autres textes, sous la forme de Yah, Yahô ou Yahû. Beaucoup proposent une reconstitution en Yahvé (ou Yahwéh). C'est le choix des traductions de la Bible de Jérusalem ou d'Osty.

Certains lecteurs du texte massorétique n'ont toujours pas compris le choix des rabbins et essayent toujours de lire les consonnes de YHWH avec les voyelles d'Adonay. On aboutit à la forme invraisemblable de Jéhovah, dont on est au moins sûr qu'elle n'a jamais réellement existé en Israël...

Tiré du blog <http://introbible.free.fr/>

Violette Ledoux nous a quittés le 6 avril 2024.

Nous avons choisi pour lui rendre hommage de publier un article déjà paru dans notre journal..

## RENCONTRE avec VIOLETTE LEDOUX (Juin 2004)

Se pencher sur le temps qui passe, thème de ce numéro de VEAB, c'est aussi interroger l'histoire de notre paroisse à travers celles et ceux qui l'ont façonnée. Violette Ledoux, fidèle des Batignolles depuis plus de soixante-dix ans, nous partage ici son parcours, indissociable de celui de l'Église.

### Une enfance ancrée dans la foi

Née et élevée aux Batignolles, Violette n'a jamais quitté ce quartier auquel elle reste profondément attachée. Ses parents, issus d'une tradition méthodiste, ont rejoint l'Église réformée, où son père a longtemps siégé au Conseil presbytéral. Dès l'âge de six ans, elle fréquente l'école du dimanche avec ses frères, dans une ambiance studieuse où chaque leçon devait être récitée devant les monitrices, qui tenaient scrupuleusement un carnet d'évaluation. Malgré la rigidité de l'enseignement, elle conserve des souvenirs marquants, notamment ceux de sa première monitrice, Madame Richard.

### Le catéchisme et l'engagement scout

Entre 13 et 15 ans, elle suit le catéchisme avec d'autres jeunes, dont Roger Salles, également resté fidèle aux Batignolles. Parallèlement, elle découvre le scoutisme au sein de la Fédération Française des Éclaireuses, alors organisée en trois branches (protestante, neutre, israélite). Si ces groupes interagissaient, filles et garçons étaient strictement séparés. Cette expérience renforce en elle le sens du service et de l'entraide.

### Une paroissienne engagée

Éduquée dans une tradition de foi et d'engagement, Violette s'investit naturellement dans la vie de l'Église. Monitrice de l'école biblique, elle devient ensuite conseillère presbytérale pendant plus de quinze ans.

À l'époque, la paroisse bénéficie encore de la présence de deux pasteurs qui se partagent la charge de la communauté. Confrontée aux tensions habituelles de toute organisation, elle traverse une crise qui l'amène à quitter le Conseil presbytéral et à prendre du recul.

### Un engagement au-delà de l'Église

Loin de se retirer, elle met alors son énergie au service de nombreuses causes associatives. Elle s'investit notamment dans l'association de prévention spécialisée TVAS 17, dans l'accompagnement des chercheurs d'emploi avec MIRP Entreprise et dans diverses initiatives de quartier.

Son engagement, motivé par un profond souci de l'autre, dépasse largement le cadre paroissial.



### Un retour aux sources et une foi toujours vivante

Après quelques années d'éloignement, elle revient à la paroisse des Batignolles, retrouvant avec joie une communauté chère à son cœur. Cette fois, sans responsabilités organisationnelles, elle savoure le simple bonheur d'être paroissienne.

Malgré son désir de ralentir, elle reste active, notamment en assurant du soutien scolaire dans un centre social du 17<sup>e</sup> arrondissement et en poursuivant son engagement auprès de l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture).

Violette Ledoux incarne une foi vivante, un engagement constant et une bienveillance qui ont marqué tant de vies.

Son parcours illustre combien l'Église est avant tout une communauté de femmes et d'hommes engagés, où chacun, à sa manière, contribue à bâtir un héritage spirituel et humain durable.

Fabienne Lamoril - VEAB – juin 2004 (Synthèse)



*NDLR : Jusqu'à quelques jours avant son rappel à Dieu, notre aînée Violette LEDOUX fréquentait assidûment les diverses activités de la paroisse : membre participante de la Chorale, régulière au culte dominical ...*

*Elle est demeurée active au sein de l'ACAT, en organisant des réunions et ne manquait pas de temps en temps de porter quelques cas devant la paroisse.*

*Courageuse et attentionnée, elle rendait également visite à d'autres paroissiens trop âgés pour se déplacer au culte. Sa camarade de jeunesse des scouts et de Batignolles, Mme Jeanine Warnod, 103 ans, continue d'en faire un témoignage émouvant.*

2025

AGENDA

- 📅 **23 mars** : Assemblées Générales
- 📅 **30 mars** : Culte concert
- 📅 **13 avril** : Culte des Rameaux
- 📅 **18 avril** : Veillée du Vendredi Saint
- 📅 **20 avril** : Culte de Pâques
- 📅 **18 mai** : Culte débat
- 📅 **1<sup>er</sup> juin** : Culte de l'Ascension
- 📅 **8 juin** : Culte de Pentecôte et confirmations
- 📅 **22 juin** : Fête de l'Été - Barbecue

DANS NOS FAMILLES

**Baptêmes**

Nous avons accueilli au baptême en 2024 :

- Esther Gillet : 7 janvier
- Alexia Auclair : 25 février
- Astrid Atiback : 26 mai
- Christophe Staquet : 6 juin
- Eloi Gass : 9 juin
- Et Jocelyn Maillard : 5 janvier 2025



Dieu bénisse ces enfants.

**Mariages**

Nous sommes heureux d'avoir célébré le mariage de

- Aina et Arnaud Clément : 25 mai
- Flore et Jacques Cardelien : 8 août



**Obsèques**

L'espérance de l'Évangile a été annoncée à l'occasion des cultes d'action de grâce pour :

- Violette Ledoux : 6 avril
- Agnès Kentan : 2 juin
- Jeanine Le Jean : 8 juin

Dieu console ces familles dans la peine.



COORDINATION

**Conseillers référents :**

Ils ont pour but de coordonner une activité ou bien d'être le point de contact entre un groupe en charge d'une activité et le conseil presbytéral. N'hésitez pas à les contacter.

**Accueil des nouveaux**

**Bruno Gaudalet** bruno.gaudalet@epudf.org

**Chorale, Orgue**

**Thomas Tacquet** 06 43 89 71 91

**Cimade et Domiciliation**

**Philippe Weber** 06 88 90 92 77

**Communication**

**Bertrand Coustaury** 07 83 60 46 36

**Commission Bâtiments**

**Flore Maupas** 06 74 45 81 84

**Découverte biblique/ Catéchisme**

**Bruno Gaudalet** bruno.gaudalet@epudf.org

**Visites**

**Vincent Gueguen** 06 75 49 45 46

**Groupe de prière**

**Monique Stengel** 06 09 15 00 57

**Repas**

**Lucile Parlange** 06 71 00 14 56

**Scouts**

**Flore Maupas** 06 74 45 81 84

**Solidarité chrétienne**

**Elisabeth Groeber** 06 19 16 97 85

**Réservation de salles**

**Sylvain Tisserant** resa.batignolles@gmail.com



Conseil Presbytéral

Florence N'GBesso Constant, Lucile Parlange, Pasteur Bruno Gaudalet, Thomas Tacquet, Vincent Gueguen, Flore Maupas, Bertrand Coustaury, Bernard Scotto, Patrice Hiddinga, Hélène Kanyinda, Monique Stengel, Philippe Weber, Damien Lamoril, Franck Renaud



L'église ne vit que de l'engagement de ses membres. Pour que notre Église vive et témoigne, nous avons besoin de vous. (2 Cor. 9,7)

Faites un don, par chèque ou par virement :  
Église Protestante de Paris Batignolles  
IBAN : FR76 1027 8061 2300 0203 7360 143



<https://epudf-batignolles.s2.yapla.com/>